Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 82 (1953)

Heft: 7

Rubrik: Reconnaissance et école

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Reconnaissance et école

L'année 1952 n'est pas demeurée inaperçue dans l'histoire de l'école broyarde. Non pas que de grands événements l'aient marquée définitivement ! Mais l'école a été l'objet de manifestations assez touchantes, d'autant plus touchantes qu'elles n'étaient pas rares. Toute une population entraînée par les membres des autorités locales ont saisi l'occasion soit d'un départ, soit d'un anniversaire pour exprimer au Corps enseignant des sentiments de profonde reconnaissance. L'hommage qui s'adresse à un maître, c'est à l'école entière qu'il s'exprime.

La multiplicité des fêtes de tous genres eût pu affaiblir l'expression du sincère attachement du peuple à notre institution scolaire. Il n'en fut rien. C'est à la fois une preuve de la profonde estime que l'on témoigne chez nous à nos éducateurs et de la conscience que l'on garde bien claire des valeurs spirituelles. Parfois, dans des heures de fatigue, on peut croire que l'on est de plus en plus incompris des parents, on est tenté d'admettre que l'école n'a plus la cote, la place de choix qu'elle occupait jadis dans nos villes et villages, que nos autorités locales ne lui vouent plus autant d'attention, qu'elle est en butte à la malveillance d'esprits chagrins. L'année 1952 apporte un sérieux démenti à ces déclarations trop gratuites. Oui, l'école est aimée, soutenue, entourée de toute la bienveillance de nos autorités. Les faits sont plus parlants que les paroles elles-mêmes.

Ainsi, à Châbles, les enfants de l'école, avec l'appui et la présence du conseil communal et de la Commission scolaire, dirigés avec enthousiasme par M. le curé Delamadeleine, dans une fête intime et familière, ont exprimé à M. Thierrin, instituteur, toute la reconnaissance de la population pour le bien qu'il avait fait durant son remplacement à la tête de l'école. Discours, cadeaux, compliments, chants, agape joyeuse, jetèrent une note vibrante sur ces heures inoubliables du 8 septembre.

A Murist, M. Piccand, instituteur, s'en va après douze ans d'activité. Quelques remous autour de ce départ imprévu : c'est que, se dit-on, le régent nous quitte. On ne va pas le laisser partir ainsi. Les sociétés paroissiales s'agitent. Il faut qu'on le fête. Et les cœurs de s'ouvrir et non moins . . . porte-monnaies. On organise une manifestation villageoise où l'émotion a remplacé la joie. C'est le regret éprouvé autour de ce maître bien sympathique, qui avait mis beaucoup d'ardeur à remplir sa tâche de maître et d'organiste.

La gradation s'accentue. On remercie pour une année de travail, on exprime des regrets autour d'un départ après douze ans d'activité. Lorsqu'il s'agira de marquer un jubilé, de fêter les vingt-cinq ans de dévouement d'un instituteur dans un village, dans une paroisse, c'est à la grande solennité que l'on va recourir. Une salle de classe ou de café ne sera plus un cadre suffisant. Les enfants, certes, seront là, les autorités locales aussi, mais plus encore, toute la population se réunira autour du jubilaire, car à des titres divers elle se sent obligée à la gratitude. Alors à l'église, à l'occasion d'une belle fête religieuse, le maître sera associé à la grande joie de l'Office. L'unisson se crèé dans le cantique de la reconnaissance. Le prêtre est l'âme de la manifestation. Il en a été l'avant-garde, il a été partout où il y avait quelque chose à préparer. Qui comprend mieux que lui l'instituteur, lui qui le voit pleinement à la peine et qui compte sur lui dans l'éducation de l'enfance ?

Cugy, 23 novembre. C'est la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, des

chanteurs, de leur directeur. La grande foule est rassemblée à l'église. Les orgues sonnent, la fanfare vibre, la chorale a sorti sa plus belle polyphonie. L'allocution de M. le curé Grêt est de circonstance. Quelle élévation de pensée ! Puis aubade sur la place, concert-apéritif, banquet, manifestation publique, toute la population massée autour de son très méritant instituteur. M. Bugnon fête ses vingt-cinq ans d'enseignement dans la localité.

Après une si brillante et si émouvante journée, on se redit : « Comme l'école prend de la place dans le cœur de notre population. Elle sait encore apprécier, elle sait reconnaître le dévouement de notre Corps enseignant, le bien qu'il fait auprès de nos enfants et de tous les habitants. »

Forel, 8 décembre. M. Duc, instituteur, a le bonheur de marquer aussi les vingt-cinq ans d'enseignement dans son village. Un tel fait n'échappe à personne. Le conseil communal prend l'initiative d'une grande manifestation de reconnaissance. M. le curé Butty est la cheville ouvrière de la fête grandiose qui se prépare et que l'on fera coïncider avec la fête de l'Immaculée Conception. Par tout ce qu'elle a de sociétés, d'autorités, d'orateurs, la paroisse exprime au maître dévoué avec une profusion éclatante la reconnaissance de tous. Les autorités de district sont présentes : M. le préfet Duruz, M. l'inspecteur Plancherel, M. le député Roulin, enfant de la paroisse. Oh ! combien est réconfortante une telle journée pour le maître et pour la maîtresse d'ouvrage, Mme Rapelli, également fêtée pour ses trente ans de travail. Il valait bien la peine de vivre vingt-cinq ans dans le labeur pour avoir la joie de vivre des heures si riches d'émotion. L'âme a du être en marquée inaltérablement.

En cette circonstance, M. le député Roulin, qui n'est pas de l'avis de certains ténors du législatif, a prononcé la magnifique allocution dont nous reproduisons des extraits.

« J'éprouve en ce jour un sentiment de profonde admiration et je suis heureux de pouvoir féliciter avec chaleur les deux jubilaires. Oui, cher Monsieur Duc, comment vous exprimer mon admiration pour vos vingt-cinq ans d'activité ? Vingt-cinq années au cours desquelles vous vous êtes efforcé d'inculquer à toute une génération, tout d'abord les éléments de cette magnifique langue française, puis toutes les autres branches qui donnent à un enfant la possibilité de faire son chemin dans la vie.

Mais vous vous êtes surtout efforcé de donner aux enfants de cette commune le sentiment de l'amour natal, vous leur avez donné le goût du travail bien fait, vous avez su leur expliquer la beauté du devoir, la grandeur et la noblesse de la charité, toutes ces grandes vertus chrétiennes qui donnent encore à notre pauvre monde malade un peu de joie et de clarté.

Dans ces temps où les hommes ne recherchent que l'utile immédiat, le profit rapide, le gain fabuleux, en ces années historiques où les nations se déchirent sur le plan intérieur et se répartissent sur le plan international en deux fronts irréductiblement ennemis, en ces temps où la matière domine le monde et semble vouloir l'écraser, il est bon, il est salutaire de revivre, ici dans ma chère commune de Forel, des instants comme ceux que nous vivons ; il est réconfortant de constater que la reconnaissance n'est pas seulement un vain mot et que toute une population se réunit pour fêter un de ses meilleurs enfants. Cette constatation est aussi un espoir, car tant que la vraie charité, celle du cœur, saura faire entendre sa voix, il restera à l'humanité un moyen de se sauver.

Madame Rapelli, acceptez mes vives félicitations et l'hommage de mon admiration. Trente ans de dévouement à ces jeunes filles, futures épouses, heureuses mères, quelle magnifique vocation. Si le calcul est l'apanage nécessaire des garçons, combien plus utile est aux filles la connaissance de tous les travaux de couture.

Je voudrais profiter de l'occasion pour rendre un juste hommage à tout notre corps enseignant broyard et fribourgeois. Parodiant un vers célèbre, on peut dire que le peuple vaut ce que vaut son Corps enseignant. L'empreinte du maître sur l'élève à un âge où les idées sont encore toutes fraîches est considérable et le rôle de la prime jeunesse est déterminant pour la formation de tout l'avenir de l'individu. En rendant hommage au Corps enseignant, je veux féliciter notre école fribourgeoise.

Oui, des fêtes telles que celles que nous vivons aujourd'hui gardent un sens permanent. Elles sont l'occasion, pour la population et pour les autorités, de proclamer hautement la noblesse et la grandeur d'une vocation.

Tous les Etats à caractère dictatorial ont commencé leur révolution par une mainmise sur l'école. C'est normal : tant vaut l'école, tant vaut la nation de demain. Quand un tyran veut former un peuple à son image, il commence par imposer l'enseignement de ses propres erreurs. Dans une Allemagne nazie, l'école est contre Dieu, dans la Russie de Staline, l'école est contre Dieu, dans une France laïque, l'école est contre Dieu.

C'est la plus grave déviation. L'Etat qui ne peut avoir de doctrine se fait maître d'école et construit tout son système sur la négation.

Une deuxième déviation : le neutralisme. C'est le fait des Etats qui prétendent respecter les convictions de chacun en imposant un enseignement neutre, en ce sens que les maîtres ont le devoir de ne toucher à aucune question de doctrine. Ce système, un pis aller, nous paraît impossible dans la réalité. L'enseignement est un message qu'il faut transmettre. Comment admettre qu'un homme qui vit pendant cinq à six heures d'horloge avec un enfant chaque jour, ne l'influence pas d'une manière certaine. Un maître est une personnalité rayonnante. Ce qu'il dit, ce qu'il pense, a sur les jeunes consciences le poids de la vérité.

D'autre part, est-il possible de rester neutre en enseignant ? Il suffit de lire attentivement les manuels des écoles prétendues neutres pour constater qu'ils sont totalement négatifs, dans toutes les branches et résolument vidés de toute sève religieuse.

Pour nous, chrétiens, il n'y a qu'une solution : l'école confessionnelle. Il faut que l'enfant retrouve à l'école le climat chrétien de la famille. Il faut que l'instituteur soit le chrétien actif dont l'enseignement, les principes, les actes, soient inspirés par l'Eglise et la foi.

Quelle doit être l'attitude des parents catholiques en présence des diverses formes d'écoles :

1° l'école antireligieuse est prohibée de droit divin ;

2° l'école neutre est prohibée de droit ecclésiastique ;

3° l'école dite mixte en ce sens qu'elle comprend des enfants de diverses confessions n'est pas à recommander.

La seule solution qui donne aux parents chrétiens toute sécurité, c'est l'école confessionnelle. Les protestants ont le droit d'exiger que leurs enfants reçoivent une formation chrétienne selon leur foi. Et nous, catholiques, nous avons ce même droit, nous défendons ce même droit. De même que les parents athées

veulent pour leurs enfants une école sans Dieu, nous, parents catholiques, nous voulons une école avec Dieu où le crucifix soit à la place d'honneur. Car enfin, la liberté de conscience ne joue pas seulement pour nos adversaires, du moins dans l'état actuel de nos institutions, mais cette liberté, nous la réclamons très haut pour nous, pour nos foyers, pour nos enfants.

En Suisse, nous n'avons pas d'école officielle qui soit nettement antireligieuse. Pour des parents catholiques, la question est donc simplifiée. S'ils se trouvent en pays mixte, ils envoient généralement leurs enfants dans les écoles d'Etat, ils y reçoivent une excellente instruction et je me plais à rendre hommage à notre Ecole suisse, sans distinction de tendances politiques ou de confessions, pour le travail magistral qu'elle accomplit au service du pays. Et croyez bien, Messieurs, que j'en parle en connaissance de cause, puisque j'ai la joie d'avoir sept neveux qui fréquentent les écoles de la Ville fédérale.

Mais il n'en reste pas moins que l'idéal vers lequel doivent tendre à tout prix les parents catholiques, c'est de confier leurs enfants à des écoles catholiques. Même dans notre canton de Fribourg, nous devons veiller au grain. Les derniers débats du Grand Conseil ont prouvé que certains députés voudraient diminuer le rôle très grand et très noble, bienfaisant et combien utile que nos instituteurs jouent dans nos villages. Nos instituteurs ont obéi à une vocation. Ils ne sont pas seulement des fonctionnaires froidement calculateurs. Ils ont une mission à remplir et cette mission est à la fois celle d'éducateur, d'animateur, de professeur, d'artiste. Leur activité à l'école a tout à gagner à avoir des prolongements dans le village et la paroisse. Leur caractère d'apôtre s'affirme d'autant plus qu'ils ont mis à la base de leur vie des principes et des habitudes de générosité, de dévouement, d'humanisme. Nous demandons que notre école fribourgeoise, une école qui nous fait le plus grand honneur, je suis fier de le proclamer, malgré les calomnies de certains journalistes qui salissent notre canton — l'oiseau qui salit son nid est un sale oiseau —, nous demandons que notre école reste fermement chrétienne, avec des maîtres tels que M. Duc, des maîtres comme nous les aimons, des chrétiens fervents, des éducateurs clairvoyants, des animateurs enthousiastes de la vie communale et paroissiale. »

Une manifestation de reconnaissance

Le dimanche 5 juillet, pour remercier Mlle Boschung, institutrice, des services rendus pendant vingt ans, la commune d'Albeuve lui remettait solennellement le diplôme de bourgeoise.

A 3 h., sous le ciel gris d'un après-midi nuageux, M. le Curé, M. le syndic en costume d'armailli, les autorités du village et Mlle Boschung, attendaient le petit train serpentant doucement entre les portants de montagne. M. le préfet, M. l'inspecteur, les amies de Mlle Boschung furent accueillis avec une cordialité simple, et l'on s'en alla vers la salle paroissiale déjà remplie jusqu'aux derniers bancs. De chaque côté de la scène, des jeunes gens tenaient des drapeaux. Tout devant, Mlle Boschung en costume de Gruérienne, ses parents, M. le Curé, M. le préfet, M. l'inspecteur, et, derrière,